



Réinscriptions

Elèves de 1^{ère} - 1^{re} Générale - 1^{re} STMG

2^{ème} Année CAP - 1^{ère} BACPRO -

1^{re} BAC-PRO - 2^e Année de BTS

Année scolaire 2021-2022

Vous pouvez dès maintenant procéder à votre **REINSCRIPTION EN LIGNE** (par mail) en respectant la procédure ci-dessous :

DATES	CLASSES	CLASSES	PIECES à fournir avec l'inscription
Du 21/06/2021 au 25/06/2021	*1 ^{ères} Générales *Terminales générales *Terminales S.T.M.G	2 ^{ème} année CAP 1 ^{ères} BAC Professionnel (Sauf MAV et MHR)* Terminales BAC Professionnel 2 ^{ème} année BTS EB/EEC	4 photos d'identité avec Nom prénom classe (tenue et coiffure correcte exigées) Attestation d'assurance Fiche d'inscription complétée Autorisations à télécharger sur le site et à compléter (Consulter la liste des pièces à fournir)

PROCEDURE

1. **Dans PRONOTE** : Mettre à jour vos données (Parents et enfants) (Onglet Données et « Compte Enfants » Vous pouvez ajouter l'attestation d'assurance, mettre à jour le mail, le téléphone et les renseignements utiles etc. (voir aide <https://www.index-education.com/fr/>)
2. **Sur le site EDUCONNECT ou SIECLE** (<https://educonnect.education.gouv.fr>) : Mettre à jour vos coordonnées à l'aide de vos identifiants académiques (identifiants reçus par mail du LPO)
3. **Sur le site du LPO** : Télécharger et Compléter le DOSSIER D'INSCRIPTION qui vous concerne <http://site.ac-martinique.fr/lpolajetee/>
4. **Scannez et renvoyez** la fiche d'inscription dûment remplie, les pièces demandées et une photo d'identité scannée à vie-scolaire.9720771f@ac-martinique.fr (**aucun autre message ne doit être envoyé à cette adresse**)

Si vous rencontrez des difficultés pour l'inscription en ligne, vous pouvez joindre à la fiche d'inscription, 4 photos d'identités, l'attestation d'assurance et les autres documents téléchargés et complétés. Mettre le tout dans **UNE GRANDE ENVELOPPE** portant vos Nom, Prénom, Classe, adresse Mail et téléphone. **Déposez le dossier complet à l'entrée du lycée du 21 au 25 juin selon le planning. Un dispositif de dépôt sera mis en place à cet effet de 7h30 à 12h30.**

* **REMARQUE** : les élèves ayant demandé une 1^{ère} STMG, une 1^{ère} BAC-PRO MAV ou 1^{ère} MHR (Orientation après la 2^{de}) doivent attendre l'avis d'affectation pour s'inscrire. (**Affectation prévue le 30 Juin**)

FRAIS DE DEMI-PENSION ET INTERNAT

Veillez consulter les informations qui seront diffusées à cet effet sur le site du Lycée.

<http://site.ac-martinique.fr/lpolajetee/>

L'INSCRIPTION DE VOTRE ENFANT SERA EFFECTIVE SI SON DOSSIER EST COMPLET. UNE ATTESTATION VOUS SERA REMISE OU TRANSMISE PAR MAIL APRES CONTROLE ET VALIDATION PAR L'ETABLISSEMENT